

CERTIBIOCIDÉ



CERTIBIOCIDÉ- FORMULE 3 JOURS CERTIFICAT INDIVIDUEL: « UTILISATEUR PROFESSIONNEL ET DISTRIBUTION DE CERTAINS TYPES DE PRODUITS BIOCIDES DESTINÉS EXCLUSIVEMENT AUX PROFESSIONNELS » 1er certificat ou renouvellement

Objectifs	Obtenir le Certificat individuel: « utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels » ou Certibiocide Répondre à l'obligation réglementaire relative à l'utilisation professionnelle et de distribution de certains types de produits biocides.
Public/Pré requis	Expérience d'utilisation des produits biocides
Conditions d'inscription	Fiche de positionnement à compléter obligatoirement Devis et convention de formation à compléter, signer et cacheter avant démarrage de l'action
Frais pédagogiques, Information sur la rémunération et les financements	Financement du coût pédagogique de l'action de formation à prendre en charge par la structure demandeuse du devis.
Contenu programme	<p>Chapitre "réglementation" 2h30 Définition des produits biocides. Cadre réglementaire français et européen. Produits autorisés et produits illégaux. Autorisation de mise sur le marché. Utilisation des produits.</p> <p>Chapitre "produits rodenticides" 5h30 Thème "prévention des risques pour la santé" : Risques liés à l'utilisation des produits rodenticides. Présentation des principales substances actives. Dangerosité des produits : — dangers du produit ; — voies de pénétration ; — intoxication aiguë et intoxication chronique ; — devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination.</p> <p>Situations d'exposition aux dangers : — situations d'exposition : avant, pendant et après l'application ; — contact direct et indirect ; — facteurs favorisant et aggravant la pénétration ; — catégories de populations sensibles.</p> <p>Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains. Estimation des risques pour la santé des applicateurs et des usagers. Principales mesures de prévention. Principales mesures de protection : port des EPI... Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers. Principales consignes et réglementation. Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident. Principaux symptômes d'empoisonnement. Conduite à tenir en cas d'accident.</p>

**Contenu /
programme
(suite)**

Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.
Thème "prévention des risques pour l'environnement" :
Risques pour l'environnement et principales voies de contamination.

Dangerosité pour l'environnement :
— impacts sur l'environnement, sur les organismes non-cibles et la biodiversité;
— connaissance des dangers des produits.

Situations d'exposition aux dangers :
— types de pollution : diffuse ou ponctuelle ;
— devenir des produits biocides dans l'environnement après le traitement ;
— situations de contamination avant, pendant et après le traitement ;
— facteurs favorisant et aggravant les contaminations ;
— risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.

Prévention des risques :
— zonage (zones protégées...);
— stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ;
— pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits biocides dans l'environnement lors de leurs utilisation ;
— traçabilité tout au long du processus.

Thème " stratégies visant à limiter le recours aux produits rodenticides " :
Techniques alternatives à l'utilisation des produits biocides.
Méthodes et produits alternatifs.
Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.).
Evaluation comparative de l'utilisation des produits.

Evaluation de la nécessité d'intervenir : identification des organismes cibles et évaluation des risques.
Raisonnement des interventions.
Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.).
Adaptation des doses et des modes d'application en fonction de l'état et de la distribution spatiale des organismes cibles.
Evaluation comparative de l'utilisation des produits biocides et techniques alternatives.

Chapitre "produits désinfectants" 5h30

Thème "prévention des risques pour la santé" :
Risques liés à l'utilisation des produits désinfectants.
Présentation des principales substances actives.

Dangerosité des produits :
— dangers du produit ;
— voies de pénétration ;
— intoxication aiguë et intoxication chronique ;
— devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination.

Situations d'exposition aux dangers :
— situations d'exposition : avant, pendant et après l'application ;
— contact direct et indirect ;
— facteurs favorisant et aggravant la pénétration ;
— catégories de populations sensibles.

Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains.
Estimation des risques pour la santé des applicateurs et des usagers.
Principales mesures de prévention.
Principales mesures de protection : port des EPI...
Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.
Principales consignes et réglementation.
Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.
Principaux symptômes d'empoisonnement.
Conduite à tenir en cas d'accident.

Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.
Thème " prévention des risques pour l'environnement " :
Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination.

Dangerosité pour l'environnement :
— impacts sur l'environnement, sur les organismes non-cibles et la biodiversité ;
— connaissance des dangers des produits.

Situations d'exposition aux dangers :
— types de pollution : diffuse ou ponctuelle ;
— devenir des produits biocides dans l'environnement après le traitement ;
— situations de contamination avant, pendant et après le traitement ;
— facteurs favorisant et aggravant les contaminations ;

Contenu / programme (suite)

- risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.

Prévention des risques :

- stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ;
- pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits biocides dans l'environnement lors de leurs utilisation ;
- traçabilité tout au long du processus.

Thème "stratégies visant à limiter le recours aux produits désinfectants" :

Techniques alternatives à l'utilisation des produits biocides.

Méthodes et produits alternatifs.

Techniques alternatives (méthodes physiques, etc.).

Evaluation comparative de l'utilisation des produits.

Evaluation de la nécessité d'intervenir : identification des organismes cibles et évaluation des risques.

Raisonnement des interventions.

Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.).

Adaptation des doses des modes d'application en fonction de l'état et de la distribution spatiale des organismes cibles.

Evaluation comparative de l'utilisation des produits biocides et techniques alternatives.

Chapitre "produits insecticides" 5h30

Thème "prévention des risques pour la santé" :

Risques liés à l'utilisation des produits insecticides.

Présentation des principales substances actives.

Dangerosité des produits :

- dangers du produit ;
- voies de pénétration ;
- intoxication aiguë et intoxication chronique ;
- devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination

Situations d'exposition aux dangers :

- situations d'exposition : avant, pendant et après l'application ;
- contact direct et indirect ;
- facteurs favorisant et aggravant la pénétration ;
- catégories de populations sensibles.

Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains.

Estimation des risques pour la santé des applicateurs et des usagers.

Principales mesures de prévention.

Principales mesures de protection : port des EPI...

Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.

Principales consignes et réglementation.

Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.

Principaux symptômes d'empoisonnement.

Conduite à tenir en cas d'accident.

Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.

Thème "prévention des risques pour l'environnement" :

Risques pour l'environnement et principales voies de contamination.

Dangerosité pour l'environnement :

- impacts sur l'environnement, sur les organismes non-cibles et la biodiversité ;
- connaissance des dangers des produits.

Situations d'exposition aux dangers :

- types de pollution : diffuse ou ponctuelle ;
- devenir des produits biocides dans l'environnement après le traitement ;
- situations de contamination avant, pendant et après le traitement ;
- facteurs favorisant et aggravant les contaminations ;
- risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.

Prévention des risques :

- zonage (zones protégées...) ;
- stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ;
- pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits biocides dans l'environnement lors de leurs utilisation ;
- traçabilité tout au long du processus.

	<p>Thème "stratégies visant à limiter le recours aux produits insecticides" :</p> <p>Techniques alternatives à l'utilisation des produits biocides. Méthodes et produits alternatifs. Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.). Evaluation comparative de l'utilisation des produits. Evaluation de la nécessité d'intervenir : identification des organismes cibles et évaluation des risques. Raisonnement des interventions. Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.). Adaptation des doses des modes d'application en fonction de l'état et de la distribution spatiale des organismes cibles. Evaluation comparative de l'utilisation des produits biocides et techniques alternatives</p> <p>Chapitre "gestions des déchets" 1h30 Gestion des déchets dans l'entreprise et sur site d'intervention. Gestion des effluents. Gestion des déchets organiques.</p> <p>Autoévaluation 0h30</p>
--	---

Modalités pédagogiques	Théorie et échanges, supports variés (papier, rétroprojecteur, vidéoprojecteur).	
Evaluation	L'appréciation des résultats de l'action est réalisée au travers d'une évaluation proposée tout au long de la formation.	
Sanction	Attestation établie en double exemplaire original permettant au stagiaire de demander le certificat Certibiocide auprès du ministère en charge de l'environnement, via le site Simmbad.	
Durée / date(s)- Délai d'accès à la formation	Durée réglementaire : 3 jours soit 21 heures	Session à date fixe :
Encadrement	Formateur du CFPPA du Nord spécialisé en utilisation et réglementation des produits biocides.	

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Cours au CFPPA situé dans le lycée Douai-Biotech à Douai.
- Accès en bus : au départ du centre ville (4 km de la gare) : navette Evéole au départ du centre ville (place Carnot/ proche gare de Douai) le matin et retour le soir.
- Possibilité de restauration sur place :
- tarifs 2021 : demandeurs d'emploi : 4,40 € le déjeuner, autres statuts : 7,80 €.
- Possibilité d'hébergement sur place en chambre individuelle (Nous consulter pour les tarifs).
- Places de parking devant l'établissement.

CFPPA-UFA du Nord
 458, rue de La Motte Julien
 BP 90730 59507 Douai cedex
 Référente : Sophie Dohein
 chargée de développement Formations courtes
 ☎ 03 27 99 75 54
 ✉ sophie.dohein@educagri.fr

 www.wagnonville.fr

